

## Communiqué de presse

Bayonne, le 24 mai 2022

# ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : DES ÉLÈVES D'AMIKUZE BÉNÉFICIENT DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE



**Depuis la rentrée scolaire 2021, 24 élèves d'Amikuze intègrent la pratique instrumentale à leur cursus scolaire pour trois ans grâce au programme Orchestre à l'école. Un temps de présentation a eu lieu ce mardi 24 mai à 19 heures à la salle communale Josta Toki d'Arraute-Charritte suivi d'un moment musical proposé par les élèves et leurs enseignants.**

Projet musical et pédagogique proposé à l'échelle nationale, le programme « Orchestre à l'école » se développe depuis 2008. Il permet aux élèves d'une même classe de créer un orchestre qui va s'épanouir et évoluer pendant trois ans. Au rythme de deux heures par semaine et grâce à un contenu pédagogique adapté, les élèves évoluent et atteignent rapidement un niveau musical de qualité.

### Un nouvel orchestre en Amikuze

En partenariat avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal AMOBA (regroupant les communes Amorots-Succos, Masparraute, Orègue, Béguios et Arraute-Charritte), l'école de musique communautaire d'Amikuze/Iholdi a remporté l'appel à projets lancé par l'association Orchestre à l'École. Ainsi, 24 écoliers de CE1 et CE2 profiteront de ce dispositif de septembre 2021 à juin 2024.

Après avoir découvert les familles d'instruments qui constituent un orchestre symphonique, les écoliers ont pu choisir celui qu'ils pratiqueront deux fois par semaine en pratique individuelle et collective.

Ce mardi 24 mai, le projet a été présenté lors d'un moment convivial en présence des différents partenaires et lors duquel les musiciens en herbe ont joué quelques morceaux.

Partenaire principal de ce projet, la Communauté Pays Basque finance 50% des instruments, les 50 % restant étant financés par l'association Orchestre à l'école.

### Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22  
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr